

N°4 - 2022

la lettre mensuelle



Commune de La Chapelle-de-Brain

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29/04/2022

Présents : M. MORISOT Johann, Maire - Mmes : PLANCON-PROVOST Fabienne, MARTEL Jeannick, LEFEVRE Marie-Christine, TESSIER Delphine, DUTEMPLE Karine - MM : RANDONNET Sébastien, LAMENISOT Yoann, DAVAL Rodolphe, LAGOUTE Lionel, MOUROUX Grégoire.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme HEUZE Céline à Mme MARTEL Jeannick, M. GERARD Michel à Mme PLANCON-PROVOST Fabienne.

Absent(s) : M. DANET Tony

Secrétaire de séance : M. LAMENISOT Yoann

Délibération 2022/017 – Alliance touristique : plan de financement prévisionnel et demandes de subventions dont la DSIL :

Le plan de financement de cette opération est arrêté de la façon suivante :

Catégorie d'opération éligible : « Projet d'aménagement/rénovation d'un sentier touristique qui permet la valorisation du patrimoine culturel et naturel »

ALLIANCE TOURISTIQUE				
Dépenses HT		Recettes HT		
Etudes	7 500,00 €	Contrat de Territoire	61 278,00 €	39,49 %
AMO	3 750,00 €	ETAT – DSIL	24 174,00 €	15,59 %
Poteaux	1 040,00 €	Fonds de concours	38 671,00 €	24,92 %
Cartels	808,00 €	Autofinancement	31 031,00 €	20 %
Signalétique	8 000,00 €			
Panneaux	380,00 €			
Plan de jalonnement	2 876,00 €			
Topoguide	1 500,00 €			
Balises connectées	5 000,00 €			
Mobilier	70 000,00 €			
Inauguration	2 300,00 €			
Acquisition immobilière	4 000,00 €			
Travaux	48 000,00 €			
TOTAL	155 154 €	TOTAL	155 154 €	100 %

--> à suivre ...

Prochaine séance du Conseil Municipal : Vendredi 10 Juin 2022 à 19h30

Mairie de la Chapelle-de-Brain - 02.99.70.20.03 - mairie@lachapelledebrain.fr

Web : www.lachapelledebrain.fr - Instagram : #lachapelledebrain

N° Week-end (urgences uniquement) : 07 87 82 26 15

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale Communale :

Lun-Mer-Jeu : 9h-12h30 / Mar : 9h-12h30 et 13h-17h30 / Ven : 9h-12h30 et 13h-16h30

Horaires d'ouverture Médiathèque : 02 99 70 13 95 / mediatheque.lachapelle2@gmail.com

Mer : 14h30-18h / Jeu : 16h-18h / Ven : 16h-18h30 / Sam : 10h30-12h30

Délibération 2022/017 – Alliance touristique : plan de financement prévisionnel et demandes de subventions dont la DSIL (suite):

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération ci-dessus énoncée et les modalités de financement,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ainsi défini,
- SOLLICITE l'aide de l'Etat au titre de la DSIL pour cette opération et toutes subventions susceptibles d'être allouées (Conseil Régional, Conseil Départemental, Redon Agglomération),
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- PRECISE que les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au budget primitif 2022.

Délibération 2022/018 – Demande de subvention Comice agricole 2022 :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande de subvention du comité d'organisation du prochain Comice Agricole du Canton de Redon qui sera organisé le 3 septembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention d'un montant de 250 euros pour l'organisation du Comice Agricole 2022 du canton de Redon,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette subvention.

Délibération 2022/019 – Création du lotissement «Le Clos des Muriers» :

Monsieur le Maire expose les faits et rappelle le projet du Conseil Municipal :

Vu la délibération 2020-057 décidant l'acquisition de la parcelle ZH 108 d'une surface de 7 750 m² pour une valeur de 47 000 € HT,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un lotissement dont les parcelles sont situées « Rue du Mûrier » et de lui donner un nom.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- DÉCIDENT la création du lotissement rue du Mûrier sur la parcelle ZH 108 et lui donne le nom de : Lotissement «Le Clos des Mûriers ».

Délibération 2022/0120– Révision du contrat d'assurance statutaire :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 25/10/2019, la commune a décidé d'adhérer au contrat d'assurance groupe «CNP Assurance» proposé par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Après avoir mis en concurrence les conditions tarifaires, Monsieur le Maire propose de résilier ce contrat à compter du 01/01/2023 et d'accepter les conditions de l'assurance groupe proposées par l'assureur Groupama.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE les conditions proposées par Groupama pour le contrat d'assurance statutaire à compter du 01/01/2023,
- DÉCIDE de résilier à compter du 01/01/2023 le contrat d'assurance groupe n°1406D-99250 - version 2019 souscrit par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat avec Groupama et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Sujets et informations diverses ne nécessitant pas de délibérations municipales :

Le Conseil Municipal lance un appel à projet en vue de la cession de l'ancien local «Fournil», situé rue des Devalloirs, parcelles AA85 et AA86. La cession pourra se porter sur le bâtiment et les terrains (tout ou partie).

Les projets chiffrés et détaillés sont à déposer à la mairie à l'attention de Monsieur le Maire au plus tard le 1er septembre 2022.

----- **Fin de séance** -----

----- **Les Actualités et Informations du mois sur la Commune** -----

Elections législatives :

Dans le cadre de l'organisation du prochain scrutin législatif, le Conseil Municipal fait appel à la population pour trouver des volontaires pour tenir une permanence d'un bureau de votes. Les permanences sont d'une durée de 2h30 entre **8h et 18h**. Il sera également nécessaire d'avoir des personnes en nombre pour les dépouillements.

Les volontaires sont ainsi priés de se faire connaître au secrétariat de mairie au plus vite à ces fins.

Arrêté Vigilance Sécheresse :

Un arrêté préfectoral, en date du 28 avril, a été publié concernant la vigilance sécheresse, la limitation ou l'interdiction provisoire des prélèvements et usages de l'eau en Ille-et-Vilaine. Il est consultable sur le site de la commune ou de la préfecture. Merci à chacun d'être vigilant à son utilisation de l'eau.

Ouverture éphémère du bar l'Espérance :

Suite à l'acquisition des murs, la Commune organise une journée PORTE OUVERTE / ANIMATIONS au bar/restaurant de l'ESPERANCE, place de l'église à la Chapelle le **SAMEDI 25 juin 2022** à partir de **14h30**.

Au programme de la journée :

A partir de 14h30, animations, café, discussions, expo photos, ambiance guinguette.

A partir de 18h30, ambiance bistrot, repas cuit au four à bois de la Ribonnais (roti, pomme de terre), galette/saucisse, soirée musicale.

Le temps d'une journée, venez nombreux redonner vie à ce lieu en attente de sa réouverture....

L'émoi **DES** **ARTS**



Médiathèque



JUIN-SEPTEMBRE
2022

A la médiathèque de
La Chapelle de Brain



Retrouvez les artistes de l'émoi des arts à
travers certaines de leurs oeuvres
picturales



du 21 MAI au 25 SEPTEMBRE
Bourg de Brain-sur-Vilaine (35)

L'émotion DES ARTS

3ème Edition - 2022

BAO
PASCALE LEGAY
CLAUDIE BARAN
LISA VANHO
MARUEN
NATHALIE PITEL



Photo: Equilibre - Lisa Vanho

Balade entre les sculptures monumentales



Gratuit - Tout public

PLANTATION

DE HAIES BOCAGERES

Vous êtes un particulier et vous avez un projet de plantation ?

Un accompagnement technique, la fourniture de plants locaux, de paillage et de protections gibiers vous sont proposés.

Une aide financière peut être accordée selon la commune de plantation.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

cpie-haiesbocageres@orange.fr

06 07 39 51 00

Communes adhérentes au programme 2022 :

Avessac, Béganne, Bruc-sur-Aff, Conquereuil, La-Chapelle-de-Brain, Langon, Peillac, Pipriac, Renac, Rieux, Saint-Just, Sixt-sur-Aff (d'autres communes en cours de réflexion).

Nous étudions les projets sur toutes autres communes.



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement 10 allée des cerisiers 35 550 Saint-Iust 02 99 72 69 25

Fête de la
MUSIQUE
BRAIN SUR VILAINE
17 JUIN

Restauration sur
place
6 groupes de
Zik

FEU d'ARTIFICE AU BORD de VILAINE

Cours hebdomadaires de Qi Gong et Gym posturale / Pilates



	Mardi	Mercredi
PILATES	17h45-18h45	9h30-10h30
QI GONG	19h-20h15	10h45-12h

Nouveau à la
Chapelle de Brain !

Où ? salle polyvalente, rue des Coquelicots

Quoi ?

- Gym posturale/ Pilates orienté mal au dos, des exercices doux mais toniques associant la respiration, des étirements et gainages, favorisant une plus grande mobilité
- Qi Gong : pratique revitalisante et équilibrante tant au niveau physique que mental.

Prévoir une tenue souple et un tapis de gym pour le Pilates

Coût ? 10€ /cours et au prorata du trimestre

Essai à tout moment dans
l'année. ouvert à tous !

Un petit message car les places sont limitées

Nathalie Chaffanjon

06 62 15 29 48 - nchaff56@wanadoo.fr

www.mouvement-en-conscience.fr

Cours à venir à Redon...

La tournée du
Vaisseau Spécial de la
Compagnie Fata Morgana
fera escale à l'ILLETTE

Le 7 juillet 2022.

Plus d'informations à suivre...

LA NEF
DES FOUS
LE VAISSEAU
SPÉCIAL
EN TOURNÉE
2^e EDITION

LA COMPAGNIE
FATA MORGANA
PROPOSE

LE 7 JUILLET
2022
à l'ILLETTE

PLUS D'INFOS
WWW.COMPAGNIEFATAMORGANA.COM
@FATAMORGANA